

Délibération n° 20250125-002

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 25 janvier 2025

Objet : CRÉATION D'UN
POSTE POUR
ACCROISSEMENT
TEMPORAIRES D
ACTIVITÉ

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
17 janvier 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 82

Pouvoir : 2

Votants : 84

Pour : 78

Contre : 2 – (ARCHENY
Danièle, DURIF Roland)

Abstention : 2 –
(BRUGIERE Eric,
BOISNAULT Christian)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq janvier à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, MELIS Christian, BRUN Evelyne, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, DEMAY André, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, PRADIER Alain, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, SAVY Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, FERRY Mathieu, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, GHESQUIERE Chantal, DURANTIN Christian, GAUMY Francis, VILLEBRUN Bernard, ROGER Christine, DAVID Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, HACHEMI-LANSON Nouredine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LAMOUREUX Jean-François, RABY Laurent, BARBIER Didier, BARRAUD Pierre, DROZDZ Chantal, DUBIEN Gaëtan, DUTHEIL Bernadette, PELISSIER Patrick, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, POUZADOUX Jean-Paul

Suppléants ayant pouvoir :

CAMPEAUX Eric, FOURNIER Jacques, DURIF Roland,
NEDELLEC Jean-Yves, BONNOT Marc, MARLET Pierre,
SOLVIGNON Yves, BOSTVIRONNOIS Maryse, GROSLIER Jean-
Yves, PELLISSIER Emmanuel

Pouvoirs :

TOURLONIAS Vincent donne procuration à BONNET Grégory,
AUBRY Jacques donne procuration à OLIVAIN Thierry

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ AU SEIN DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Comité Syndical de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la possibilité de recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs sur le fondement de L 332-23 1° du Code général de la fonction publique,

Considérant le surplus d'activité actuel : Conception en interne des supports de communication et le travail en amont visant à accompagner les collectivités et élus dans le renouvellement des délégués à venir en 2026 (kit mairie, kit nouveau élu...)

Monsieur le Président propose à l'assemblée la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'assistant communication correspondant à la catégorie hiérarchique B, au grade de rédacteur.

Cet emploi est créé dans les conditions suivantes :

- pour une durée de 7 mois et 15 jours, à compter du 1^{er} février 2025 soit jusqu'au 15 septembre 2025 inclus
- à temps complet
- rémunération : sur la base de l'indice brut 395 et de l'indice majoré 374

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

